

## Un potentiel jeune pour les Alpes

### Les conditions préliminaires pour les communes

La participation des jeunes peut fonctionner dans des communes de différentes tailles - si les responsables le désirent!

Comme toute forme de participation citoyenne, la participation des enfants et des jeunes est un processus à l'intérieur de la commune, qui demande du **temps et de l'argent**.

Du temps, car un/e ou plusieurs employé/es de l'administration municipale doivent s'en occuper. Il est également important, que le/la maire soit proche aux jeunes citoyen(nes).

De l'argent, car les enfants et les jeunes doivent d'abord être entendus et de préférence sous la direction d'une personne externe. Il faut également savoir que les enfants et les jeunes veulent réaliser quelque chose, grâce à leur participation et désirent voir le résultat de leur engagement.

### Les opportunités de la participation des enfants et des jeunes

*POURQUOI est-ce que la participation offre une valeur ajoutée?*

- Les enfants communiquent d'une manière très directe en indiquant où le bât blesse et **qu'elle est la véritable nature d'un problème**.
- Grâce à la participation des enfants et des jeunes les représentant/es de la commune améliorent l'**acceptation** des initiatives de la commune, puisque celles-ci étaient dès le début intégrées dans les processus de planification. Comme par exemple l'aménagement de terrains de jeux, des parcours de pumptrack et autres lieux destinés aux loisirs.
- Les enfants et les jeunes jouent un **rôle de multiplicateurs**. Ils partagent avec leur familles les informations correctes reçues en matière de protection de la nature et du climat. En même temps la communication avec les jeunes permet aux représentant/es des communes de se faire une idée de leur milieu social et de connaître les opinions et les valeurs de leur milieu familial.
- La participation des jeunes permet non seulement d'intégrer les points de vue des enfants et des jeunes dans les communes, mais offre également une opportunité aux jeunes. Grâce à leur engagement, les jeunes peuvent acquérir des capacités extraordinaires.

*COMMENT peut-on entrer en contact avec les enfants et les jeunes?*

- Initialement, il est toujours nécessaire d'avoir des **informations appropriées pour les groupes concernés**. Une fois que les jeunes et leurs parents se sentent suffisamment informés, ils accepteront l'invitation à la participation.
- Une enquête, ou un échange peut avoir lieu de manière électronique et sous forme d'un atelier. L'important, c'est qu'on puisse percevoir un **intérêt sincère**.
- Il faut que le conseil municipal participe et une partie des idées doivent donner lieu à des mesures concrètes. En cas contraire, il faut absolument en expliquer les raisons

de manière compréhensible. Il faut expliquer et faire comprendre aux enfants et aux jeunes le fonctionnement et les compétences au niveau municipal et régional.

*QUEL est le meilleur moment pour la participation?*

- Il convient de commencer très tôt avec la participation des enfants, dès l'âge de 0-4 ans, afin de lier les familles à la commune avant la scolarisation. Vers l'âge de 9 ans, avant la fin de l'école primaire, il y a à nouveau un moment excellent pour travailler avec les enfants. Des projets de participation pour les jeunes de 14 - 18 ans comportent plus d'autonomie et un contact d'égal à égal. A cet âge le contact peut être consolidé, ce qui est important pour le lien avec les jeunes citoyen(ne)s même pendant et après leur formation quand ils/elles sont loin de la commune.
- Il est essentiel de chercher toujours le contact avec les enfants et les jeunes, afin de consolider leur engagement. Il faut entre 3 et 4 années, pour créer une **culture de la participation** dans une commune.
- La participation peut avoir lieu pendant les vacances, sous forme d'ateliers, et pendant l'année scolaire intégrée dans le programme scolaire.

*QUELS THÈMES sont appropriés pour la participation?*

- Protection du climat
- La protection de l'environnement et de la nature; la sensibilisation pour la nature
- Numérisation
- Activités de loisirs : L'aménagement de points de rencontre est particulièrement important pour les petites communes pour contrecarrer la fragmentation.
- Mobilité : Une plaque tournante pour les jeunes, car ce thème entraîne de nombreux effets, p.ex. le potentiel conflictuel élevé, lié aux bus scolaires souvent pleins à craquer.
- Ce sujet permet d'identifier des thèmes appropriés pour réunir enfants, jeunes et personnes plus âgées.

*QUI se charge de la participation des enfants et des jeunes?*

- Les pédagogues sont des figures clés pour le développement communale, il est important d'établir de bonnes relations avec les écoles et les écoles maternelles.
- Le/la maire détient un rôle décisif et devra être en contact avec les enfants et les jeunes. Des visites pour enfants à l'hôtel de ville et des rencontres informelles avec les jeunes peuvent contribuer à faciliter les contacts.
- Il faudra trouver une personne permanente, a même de construire une relation de confiance avec les enfants et les jeunes loin de toutes forme de hiérarchie.

## **Actions recommandées**

- **Il faut reconnaître et briser nos propres préjugés liés à notre enfance et adolescence.**

La numérisation est désormais un facteur décisif, qui sépare les décideurs municipaux actuels des jeunes. Si le téléphone portable n'est pas toujours apprécié par les personnes plus âgées, les jeunes le considèrent comme un outil de leur vie quotidienne qui leur permet d'avoir accès à un espace vital plus grand.

La numérisation devrait donc être considérée comme une opportunité, pour créer un lien avec les enfants et les jeunes. Il faut en prendre acte, en profiter et **développer une communication appropriée pour les différents groupes cibles.**

Pour cette raison, la communication des communes ne devrait pas se limiter uniquement aux sites web, mais utiliser également un service de messagerie via WhatsApp (voir annexe 1) pour atteindre les jeunes citoyen(ne)s.

– **Les communes doivent prendre au sérieux la communication avec les enfants et les jeunes.**

Les communes devraient proclamer leur disponibilité à aller au delà des structures et procédures traditionnelles quand il s'agit de l'intégration des enfants et des jeunes. Il est important de réserver du temps pour les projets de participation des enfants et des jeunes et d'avoir des échanges réguliers : pour la préparation du processus, pour la connaissance réciproque et l'écoute, pour savoir ce qui est important pour les enfants et les jeunes et pour identifier le potentiel de participation. La création d'une équipe centrale dans la commune peut se révéler très utile.

On peut par exemple initier des discussions entre enfants et jeunes, pendant lesquelles on évoque des points de vue différents sur un même thème (p.ex fumer oui - non). Ainsi les jeunes apprennent à affirmer leur point de vue et à écouter les adultes.

Il est parfois utile d'approfondir les questions et affirmations, en quelque sorte la question qui se cache derrière une question, pour filtrer les exigences. Un exemple pertinent est celui des jeunes d'une petite commune, qui voulaient un restaurant fast-food McDonald. En posant des questions, on a constaté, que les hamburgers ne les intéressaient pas, mais le fait d'avoir (en hiver) un espace chauffé avec un bon réseau wifi, pour se retrouver sans être obligés à payer des consommations.

– **Les représentant/es des communes doivent fournir aux jeunes des espaces pour des projets autonomes, sans en imposer le contenu.**

Il faudra permettre la participation des jeunes, déléguer la responsabilité, permettre aux jeunes de se mettre à l'épreuve, être ouverts pour les résultats et avoir le courage de commettre des erreurs.

Seulement si les jeunes ont le sentiment de pouvoir agir de manière autonome et responsable, leur participation deviendra durable et se situera au niveau approprié. Des jeunes ayant une expérience de participation **pourront agir somme des pairs** et aider et encourager les enfants et les jeunes et les motiver à participer à leur tour et à réaliser des projets.